

## Principes essentiels du droit des contrats - Blended learning

Blended : modules digitaux avec fiches pratiques (4 heures)  
et classe virtuelle (1h30)

### PUBLIC

Toute personne amenée à pratiquer le droit des contrats et n'ayant bénéficié dans cette matière d'aucune formation ou d'une formation initiale réduite.

### PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire

### LES POINTS FORTS

Un large panel d'activités interactives : fiches pratiques et tableaux récapitulatifs téléchargeables

Se former où et quand on veut : accès illimité pendant un mois à des ressources digitales

S'arrêter et reprendre sa formation à sa guise

Classe virtuelle (1h30) pour faire le point, échanger et questionner la mise en pratique

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Plusieurs modules 100% à distance à faire à son rythme, suivis d'une classe virtuelle pour consolider ses acquis
- Des activités ludiques et interactives
- Des fiches mémos pour ancrer les acquis
- Une formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des apprentissages

### SATISFACTION ET EVALUATION

Une attestation sera disponible en téléchargement lorsque vous aurez suivi entièrement et validé votre module de formation e-learning.

### ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : [care-](mailto:care-@lefebvre-dalloz.fr)

Code  
**3108**

Durée  
**5 heures 30**

Tarif Inter\*  
**570 €**  
**HT**

\*Repas inclus (en présentiel)

## Objectifs pédagogiques

- Vérifier la validité d'un contrat
- Déterminer les étapes-clés du cycle de vie du contrat
- Examiner la phase de l'exécution du contrat
- Identifier les risques de la mauvaise exécution contractuelle

## Programme de la formation

Module 1 : Vérifier la validité d'un contrat (un consentement licite entre les acteurs)

### Repérer les acteurs

- Capacité : principe, exception, sanction de nullité relative
- Représentation : parfaite/imparfaite, légale, judiciaire ou conventionnelle
- Différence entre la délégation de signature et de pouvoir

### Vérifier le consentement ou la rencontre des volontés

- Expression de la volonté des parties : manifestation expresse, tacite, valeur du silence
- Vices du consentement : erreur, dol, violence
- Schéma classique de l'accord des volontés
- Cas des contrats électroniques

### Valider le contenu de l'accord (licite et certain)

- Contrôle de la finalité économique
- Contrôle de la conformité du contrat à l'ordre public
- Clauses abusives
- Identifier les sanctions :
- Nullité
- Inopposabilité
- Caducité
- Atelier "Outils" :

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Fiche pratique : la signature électronique
  - Fiche mémo : les conditions de validité d'un contrat
  - Tableau récapitulatif : rappel des différentes sanctions et de leurs conséquences
- Module 2 : Organiser les étapes clés du cycle de vie du contrat : « vie et mort » des obligations

## Préparer les négociations précontractuelles

- Pourparlers et rupture abusive
- Information précontractuelle
- Avant-contrats : pacte de préférence, promesse unilatérale
- Repérer les contrats assortis d'une condition
- Conditions suspensives et résolutoires
- Conditions potestatives
- Conditions de forme

## Contrôler la durée du contrat et la poursuite du contrat dans le temps

- CDD – CDI – Engagements perpétuels
- Renouvellement – Prorogation – Reconduction

## Vérifier l'extinction de l'obligation contractuelle

- Paiement
  - Prescription
  - Restitution de l'indu et enrichissement injustifié
  - Atelier "Outils" :
  - Fiche pratique : force majeure et imprévision
  - Fiche pratique : cession et subrogation
- Module 3 : Examiner la phase de l'exécution du contrat

## Décrire la force obligatoire des contrats

- Obligation d'exécuter de bonne foi
- Irrévocabilité
- Pouvoir de révision

## Expliquer l'effet relatif des contrats

- Principe
- Exceptions
- Groupements de contrat : sous-traitance, groupement momentanée d'entreprise

## Distinguer les formes de contrat

- Contrats synallagmatiques et unilatéraux
- Contrats à exécution successive ou instantanée
- Contrats de gré-à-gré ou d'adhésion

## Analyser le jeu de la négociation des clauses :

- Principe de bonne foi
- Clauses sensibles dans les négociations



Atelier "Outils" :

- Illustration : la position d'acheteur ou de vendeur
  - Tableau récapitulatif : la diversité des clauses contractuelles
  - Fiche mémo : les différents contrats
  - Vidéo : jeu de rôle dans la négociation
- Module 4 : Identifier les risques de la mauvaise exécution contractuelle

### Repérer les sanctions visant l'exécution des obligations contractuelles :

- Pénalités
- Sanction contractuelle du non-respect d'obligations de résultat (calendrier, SLA)
- Caractère libératoire et clause pénale
- Exécution forcée en nature

### Repérer les sanctions visant la suspension des obligations contractuelles

- Droit de rétention – Transfert de propriété et des risques
- Réduction du prix

### Repérer les sanctions visant l'anéantissement des obligations contractuelles

- Exception d'inexécution
- Résolution (résiliation)

### Déterminer les actions en indemnisation (la responsabilité)

- Responsabilité contractuelle
  - Responsabilité extra-contractuelle
  - Cas pratique de synthèse corrigé en séance de classe virtuelle
  - Atelier "Outils" :
  - Tableau récapitulatif : les différentes sanctions en cas d'inexécution
  - Fiche pratique : la survie des droits et obligations des parties
- Classe virtuelle : appliquer le droit des contrats

Classe virtuelle (1h30) : pour faire le point, échanger et questionner sur la mise en pratique

## A noter

... \_\_\_\_\_

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

## Prochaines sessions

...

### A DISTANCE

- 11 Sep. 2026
- 20 Nov. 2026

